Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Deux nouveaux métiers au Département pour l'accompagnement numérique



Le développement du numérique fait naître deux nouveaux métiers : celui d'Adan (Assistant en démarches administratives et numériques) et celui d'écrivain public numérique. Le Conseil départemental de Vaucluse missionne ces agents pour faciliter l'accès aux droits des Vauclusiens et les accompagner dans leurs relations en ligne avec l'administration.

Assistant en démarches administratives et numériques

Depuis 2018, au sein des Espaces départementaux des solidarités, l'Assistant en démarches administratives et numériques (Adan), agent du Département, accompagne le public dans les démarches administratives, le suivi de dossiers, la création d'une adresse email, le soutien à la rédaction de courriers ou tout simplement la recherche d'une information. Chaque usager est dirigé vers un Adan par les travailleurs sociaux ou agents d'accueil du Département.
A titre d'exemple, Philippe Guintrand, Adan du Haut Vaucluse et de l'Enclave est amené à se déplacer sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

quatre EDeS : Bollène, Orange, Vaison-la-Romaine et Valréas. « Cette aide personnalisée rencontre un succès croissant avec, en moyenne, 200 demandes prises en charge chaque mois. »

Écrivain public numérique

Les écrivains publics explicitent les rouages administratifs aux usagers et l'importance d'effectuer leurs démarches correctement et à temps, afin de ne pas perdre leurs droits. « Le Conseil départemental est le premier à avoir mis en place un réseau d'acteurs et d'actrices de l'inclusion numérique au travers de permanences dédiées à l'écriture publique numérique. » En Vaucluse, ce réseau, créé en partenariat avec la Caisse d'allocation familiale (CAF), la Mutualité sociale agricole (MSA) et l'État, est composé de douze structures recevant les usagers sur orientations des professionnels de l'EDeS ou des institutions partenaires.

Les 18 lieux d'accueil départementaux de proximité reçoivent le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Les jours et horaires d'ouverture des antennes du Pontet et de Sault sont différents. Plus d'informations en cliquant ici.

L.M.